



UCB a réglé le litige sur le brevet du Keppra[®] aux Etats-Unis

Bruxelles, Belgique, le 4 octobre 2007 à 11:00 pm (CET) – UCB a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu un accord avec Mylan Laboratories et Mylan Pharmaceuticals (Mylan), Dr. Reddy's Laboratories (Dr. Reddy's) et Cobalt Pharmaceuticals (Cobalt) pour mettre fin aux actions en contrefaçon de brevet en cours auprès du Tribunal du District Nord de l'Etat de Géorgie (Etats-Unis).

Ces procédures jointes portent sur le brevet (le brevet '639) pour le levetiracetam, l'ingrédient actif du produit anti-épileptique d'UCB, Keppra[®].

En vertu des termes de l'accord conclu avec Mylan, cette dernière sera autorisée, si elle obtient l'approbation de la FDA, à commercialiser ses comprimés de levetiracetam générique à partir du 1^{er} novembre 2008, en avance par rapport à la date d'expiration anticipée de l'exclusivité d'UCB au 14 janvier 2009 (sous réserve de l'octroi de l'exclusivité pédiatrique dans le cadre du brevet '639).

Les parties ont convenu de garder confidentiel le reste des termes de l'accord passé avec Mylan ainsi que ceux passés avec Dr. Reddy's et Cobalt.

Les accords conclus doivent encore être soumis aux autorités de la concurrence américaines pour approbation.

Le règlement de ce litige a été obtenu à la suite d'un processus de médiation encouragé par le Tribunal. Ceci permettra aux parties de concentrer leurs efforts sur la poursuite de leurs activités respectives.

Pour toutes questions, veuillez contacter

*Antje Witte, Vice-President Corporate Communications & Investor Relations, UCB Group
T +32.2.559.9414, Antje.witte@ucb-group.com*

A propos d'UCB

UCB (www.ucb-group.com) est un laboratoire biopharmaceutique mondial qui se concentre sur la recherche, le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques et biotechnologiques innovants liés aux troubles du système nerveux central (y compris l'épilepsie), aux troubles immunitaires et inflammatoires (y compris les affections allergiques/respiratoires) et au domaine de l'oncologie. UCB vise à asseoir sa position de leader dans le traitement de maladies graves. La société emploie plus de 10,000 personnes réparties dans plus de 40 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros (pro forma) en 2006. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles et possède environs 88% du capital de Schwarz Pharma AG. Schwarz Pharma est membre du Groupe UCB.